

Compte rendu de réunion ordinaire du Conseil Municipal

Séance du 29 octobre 2020

(Convocation du 17 octobre 2020)

En exercice	Présents	Votants
11	9	10

Le vingt-neuf octobre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Ghislain HOMO, Maire.

Présents : M. Ghislain HOMO, Maire, Mme Françoise DUVRAC, M. Djeilali BERRAYAH, adjoints, Mmes Elise BUISSON, Marion ROBERT, Marie-France VERGONJANNE, Mrs Philippe DELAMARE, Fabien LEFEBVRE, Grégoire BATAILLE, M. Jacky CRESTEY-HONORÉ par procuration à M. Djeilali BERRAYAH

Absent : M. Philippe VANHUMBEECK

☞ M. Philippe DELAMARE a été nommé secrétaire.

☞ Le compte-rendu de la séance du 18 août 2020 est validé à l'unanimité.

POINT BUDGET

M. Grégoire BATAILLE fait le point sur les dépenses et les recettes 2020 en fonctionnement et investissement.

DÉLIBÉRATION PARCELLE ZC 243 - Rue de la Vigne

La commune décide de céder la parcelle ZC 243 à M. BATAILLE et M. LACOSTE, au prix de 10 € du mètre carré plus les frais de notaire et les frais de géomètre. Ce montant sera divisé selon le bornage du géomètre.

Ces actes seront rédigés chez Maître ALZONNE-PAYS à Conches en Ouche.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré acceptent cette vente et autorisent M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires.

DÉLIBÉRATION SUR LES AMORTISSEMENTS

Monsieur le Maire indique que les dépenses du SIEGE 2019 doivent être amorties, il rappelle que les dépenses s'élèvent à 8 186,84 € pour la rue des Haisettes et 2 208,67 € pour la rue de la Vigne pour un montant total de 10 395,51 €.

Il propose que cette somme soit amortie sur cinq ans soit :

Dépenses de fonctionnement au compte 6811

Pendant 4 ans	2080,00 €
La cinquième année	2075,51 €

Rappel délibération n° 2019-013

Dépenses de fonctionnement au compte 6811

Pendant 4 ans 2465,00 €

La cinquième année 2446,57 €

Report sur le budget 2020 la somme de : 4545,00 €

Recettes d'investissement au compte 28041582

Pendant 4 ans 2080,00 €

La cinquième année 2075,51 €

Rappel délibération n° 2019-013

Recettes d'investissement au compte 28041582

Pendant 4 ans 2465,00 €

La cinquième année 2446,57 €

Report sur le budget 2020 la somme de : 4545,00 €

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré acceptent cette opération comptable.

SIEGE

M. Djeilali BERRAYAH indique qu'il s'est rendu à la réunion du SIEGE, il informe le Conseil Municipal que 37 projets ont été déposés, que la commune de Gaudreville est sur une liste d'attente. Elle serait à la 17^{ème} place pour le projet de l'enfouissement de la Rue des Grands Riants.

PC M. LE DU

Monsieur Ghislain HOMO indique qu'il s'est rendu à une réunion en la présence des membres du SPANC. Le PC Rue de la Vigne est un dossier complexe, des pièces complémentaires ont été fournies par M. LE DU mais il semblerait qu'elles soient insuffisantes.

DP M. BERRAHO - 2 RUE DES GRANDS RIANTS

Mme Nadine GREMONT, secrétaire de mairie quitte la séance, M. Karl BERRAHO a déposé deux déclarations de travaux concernant la rénovation des serres et la petite partie de la toiture se trouvant derrière la maison. Le Conseil Municipal valide les projets mais souhaite que la partie toiture ressemble à des tuiles de pays, de couleur orangé proche de la toiture existante.

FICHES : COMMUNES DE GAUDREVILLE

Monsieur Ghislain HOMO présente le « cahier de mon village », c'est un dépliant concernant de multiples informations sur notre commune, il sera déposé sur le blog.

INFORMATIONS SUR L'ÉTAT CIVIL

Monsieur Le Maire fait lecture d'un article publié dans le journal des Maires, concernant le RGPD, il informe le Conseil Municipal que la commune n'a plus le droit d'utiliser les données des habitants dans les bulletins municipaux sans autorisation des personnes concernées.

POINT SUR LE SPECTACLE DE NOËL

A ce jour et vu les restrictions imposées par la crise de la COVID, le Conseil Municipal décide d'annuler le spectacle de Noël. Les membres de la Commission en charge du dossier se réuniront pour étudier une autre organisation. Marion ROBERT contactera la grande récré afin de proposer des cartes cadeaux.

COLIS DES AÎNÉS

Madame Françoise DUVRAC a rencontré une personne de la ferme de la Sente aux Ânes, elle présente au Conseil Municipal, les produits qui viendront garnir les colis distribués cette année. Elle souligne qu'il s'agit exclusivement de produits locaux.

TÉLÉTHON

Madame Françoise DUVRAC informe le Conseil Municipal qu'une vente de calendriers et de cartes aura lieu aux heures d'ouvertures de la mairie, pour rappel le mardi de 17h30 à 18h30, le mercredi de 17h30 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf le dernier samedi de chaque mois). Un exemplaire sera exposé à la mairie, les habitants pourront passer commande à partir du 23 novembre.

Les bénéfices seront reversés au Téléthon. Les Gaudrevillais et Gaudrevillaises seront informés par flyer et sur le blog.

DIVERS

☞ Djeilali BERRAYAH s'est rendu à une réunion à la préfecture concernant la sécurité du Foyer des Murets en présence du SDIS et des responsables de la sécurité. En effet, de nombreuses anomalies ont été décelées au sein de cet établissement classé en avis défavorable majeur au niveau des alarmes incendie entre autres. 2 personnes font des rondes la nuit. Il rappelle que cet établissement héberge 8 personnes à temps complet et 12 dans la journée.

La fermeture de cette structure a été demandée, elle sera maintenue ouverte sous réserve que des travaux soient engagés rapidement.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a envoyé une lettre recommandée de mise en demeure de réaliser les travaux nécessaires rapidement car la non-conformité engage aussi le Maire. Il souligne qu'il est très attaché à ce foyer et qu'il tient beaucoup à ce qu'il reste sur Gaudreville.

☞ Ghislain HOMO signale que les sangliers font de plus en plus de dégâts sur la commune. M. Philippe DELAMARE remercie le Maire et les Conseillers Municipaux pour la subvention qui a été accordée à l'Association de Chasse et informe qu'ils ne sont qu'une petite association avec peu de pouvoir.

M. Ghislain HOMO informe qu'un courrier sera envoyé à M. Le Préfet et à la Fédération de Chasse.

☞ Philippe DELAMARE souligne que l'entretien des passerelles n'est pas terminé.

La séance est close à 9h15.

Ghislain HOMO,
Maire de Gaudreville la Rivière

